

Castella

Infos

Locales



Juillet 2014 – N°1

Bientôt chez nous ...

Les beaux jours sont là et des menus travaux sont d'actualité. La nouvelle équipe municipale a prévu de procéder, grâce à son employé communal, au rejointoiement des pavés et du muret devant l'église, ainsi que de sceller les bancs non loin de là.

Un des cyprès du cimetière est sec et devra malheureusement être abattu. Son remplacement est prévu pour l'automne. De même les chênes devant l'église seront élagués.

Le revêtement de sol autour de la salle des fêtes a été refait et les jardinières en pierre ont été descendues pour récupérer les socles et les installer autour de l'olivier. Le remplacement des plantations sur le talus de la cantine est également prévu pour l'automne et qui sait ... peut-être que les arbres que l'on plantera autour du terrain de pétanque pour faire davantage d'ombre inciteront quelques-uns d'entre vous à venir y jouer.

Voirie

La CAGV procédera aux travaux suivants :

Fauchage – 2e passage semaine 28-29 (mi-juillet)

Fauchage complet semaine 50-51 (décembre)

Un revêtement monocouche est prévu de Bousselle à Lascombes sur le VC501 ainsi que de Nonbalan à la route de Fontirou (VC 4)

Un reprofilage est lui prévu de Lascombes au chemin de Savignac sur le VC 501, et de Combe de Gourgori à Vigne Grande sur le VC 201.

En projet

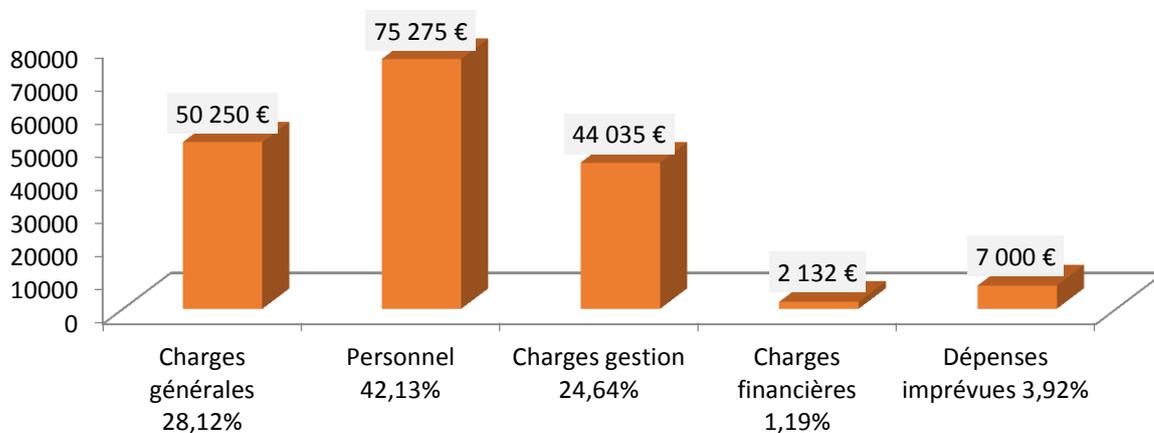
L'équipe communication travaille à l'élaboration d'un site internet. Il permettra une diffusion plus large et plus moderne de l'information tout en conservant sa forme papier.

Rédacteurs : Bruno, Corinne, Didier S., Georges, Josy et Maryse.

Budget communal 2014

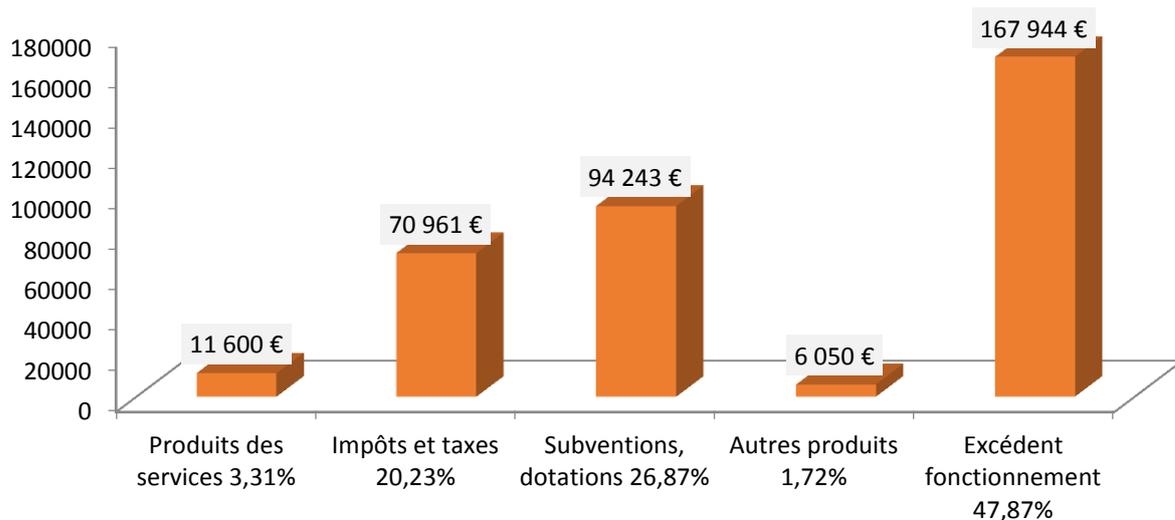
Dépenses de Fonctionnement

total 178.692 €



Recettes de Fonctionnement

total 350.798 €



Investissements

Recettes

Excédent d'investissement reporté 66 854 €

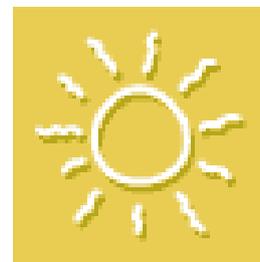
Dépenses

Remboursement capital d'emprunt	9 736 €	
Subvention équipement	2 500 €	
Équipement	20 000 €	
Construction	34 618 €	
		66 854 €

Taxes

Taxe d'habitation - 8,47%	25 385 €	
Taxe foncier bâti - 17,63%	31 734 €	
Taxe foncier non bâti - 41,82%	13 842 €	
<u>Aucune augmentation par rapport à 2013</u>		70 961 €

CANICULE.....Attention DANGER !!!



Enfant et adulte

Le corps transpire beaucoup pour maintenir la bonne température. Le risque est la **déshydratation**.

Que faire ?

- Je bois beaucoup d'eau - Je ne fais pas d'efforts physiques intenses
- Je ne reste pas en plein soleil - Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur
- Je ne consomme pas d'alcool - Je prends des nouvelles de mon entourage

Personne âgée

Le corps transpire peu et a du mal à se maintenir à la bonne température. Le risque est le **coup de chaleur**.

Que faire ?

- Je mouille ma peau plusieurs fois par jour en assurant une légère ventilation.
- Je ne sors pas aux heures les plus chaudes - Je maintiens ma maison à l'abri de la chaleur - Je me tiens dans un endroit frais ou climatisé - Je mange normalement (fruits, légumes, pain, soupe...) - Je bois environ 1,5 l d'eau par jour - Je ne bois pas d'alcool - Je donne de mes nouvelles à mon entourage.

Si vous êtes une personne âgée isolée ou handicapée, pensez à vous faire connaître auprès de la Mairie, tel. : 05 53 68 81 54

Ou pour plus d'information composez le Numéro vert (gratuit) : 0800 06 66 66

Tidéo à la demande ... Quèsaco ?



Tidéo est un service de transport à la demande que vous pouvez utiliser dans le Grand Villeneuvois. Ce service dessert l'ensemble des communes de l'agglomération. Il vous faut réserver votre trajet au plus tard la veille au 0810 10 02 60 (prix d'un appel local).

3 navettes peuvent vous prendre à votre domicile pour vous amener à LAROQUE-TIMBAUT (le jeudi), à SAINTE-LIVRADE (le vendredi) à VILLENEUVE sur LOT (le mardi, le mercredi et le samedi)

2 lignes de Bus à la demande

Ligne A : Sainte-Livrade – Casseneuil – Le Lédat – Villeneuve sur Lot

Ligne B : Laroque-Timbaut – Monbalen – Villeneuve sur Lot

Combien coûte Tideo ? 2€ le trajet simple
4€ le trajet aller/retour

Pour plus de renseignements (Horaires et jours de passage), vous pouvez retirer une plaquette d'information à la Mairie, ou bien téléphonez à la CAGV (tél. : 05.53.71.54.81) ou encore consulter le site internet de la CAGV à l'adresse suivante :

<http://www.grand-villeneuvois.fr/transports-publics.php>

Voisins vigilants

Nos villages habituellement si tranquilles font face à une recrudescence de cambriolages !

La méthodologie est à chaque fois la même : en pleine journée, les malfaiteurs ne passent pas plus de 30 minutes dans les maisons et cherchent essentiellement des bijoux et autres biens de valeurs facilement transportables. Les auteurs de ces méfaits qui touchent jusqu'à l'intimité de nos habitations, prétextent n'importe quelle raison (demande d'eau, de carburant, de lieu dit, de nettoyage de toitures, de façades, démarcheurs en tout genre ...) qui dans le cas de votre absence, leur laisse place nette.

A notre niveau, il est important que nous soyons vigilants, ensemble, chacun dans nos secteurs.

Une proposition afin de limiter ces risques : devenir "VOISINS VIGILANTS"

Ce sont des personnes animées par l'esprit civique qui se portent volontaires, par secteur, pour faire partie du dispositif de sécurité participative citoyenne en étroite collaboration avec la Mairie et la cellule anti cambriolage de la Gendarmerie d'Agen.



Les résidents du secteur peuvent signaler au « voisin vigilant référent » des faits qui ont attiré leur attention et qu'ils considèrent comme devant être portés à la connaissance de la gendarmerie, afin de préserver la sécurité des personnes et des biens, notamment dans le domaine de la lutte contre les cambriolages.

Les personnes intéressées pour participer à ce nouveau service «voisins vigilants» peuvent me contacter (simonet-didier@orange.fr ; tel : 05 53 68 82 89) je leur fournirai tout renseignement complémentaire.

Vous pouvez déjà vous inscrire sur le site : www.voisinsvigilants.org , cliquer sur le bouton «s'inscrire» et renseigner correctement le formulaire d'inscription.

Cliquer sur «démarrage» puis sur «rechercher une communauté», saisir le code postal.

Adhérer à la communauté que j'ai créée dont l'adresse est : Commune 47340 CASTELLA.

Suivre la procédure indiquée...

Vous pouvez désormais prendre connaissance de toutes les informations utiles sur le site.

Habitants, voisins, collègues et amis soyons citoyens, sympathiques, solidaires et vigilants tous ensemble.

A ce titre, voici quelques conseils de vigilance qui m'ont été transmis par les gendarmes de la cellule anti cambriolage d'Agen :

- ✓ Ne pas laisser des démarcheurs accéder à l'intérieur de votre maison
- ✓ Ne laisser ni outillage, ni échelle dans les jardins
- ✓ Signaler à la gendarmerie chaque mouvement suspect et répété de véhicules inconnus dans votre secteur
- ✓ Ne pas laisser les clés sur le contacteur de la voiture ni au porte clés près de la porte d'entrée
- ✓ Une alarme active permet de réduire de 80% les risques de cambriolage
- ✓ Au moindre signe d'effraction ou d'activité anormale, immédiatement prévenir la gendarmerie.
- ✓ Ne pas intervenir directement au risque de blesser ou de se faire blesser